

## CHOIX D'UN EXTINCTEUR PORTATIF

Choisir un extincteur portatif portant le sceau d'homologation d'un organisme reconnu comme les Laboratoires ULC.

Acheter un extincteur portatif d'un minimum de 2 kg (5 lbs) à poudre polyvalente A, B, C. L'appareil peut donc éteindre des feux de type :

- ⊙ **A**: combustibles ordinaires comme le bois, papier, tissu
- ⊙ **B**: l'huile, l'essence, solvant, graisse, beurre
- ⊙ **C**: appareils électriques sous tension

Cote minimale : 2-A: 10-B: C

S'assurer de pouvoir manipuler l'extincteur portatif, car certains peuvent être très lourds

Lire les instructions du fabricant

## CLASSIFICATION DES FEUX

	Matières combustibles	Bois, tissu, papier, plastique et caoutchouc
	Liquides inflammables et gaz	Gaz inflammables, propane, solvants, huiles et alcool
	Appareillages électriques	Ordinateur et télécopieur
	Métaux électriques	Magnésium, titan, sodium, lithium et potassium
	Appareils de cuisson	Huiles, graisses végétales et animales

## VÉRIFICATION

Les consignes de vérification et d'entretien pouvant varier selon les fabricants et les types d'extincteurs portatifs, nous vous recommandons de vous référer au manuel de l'utilisateur fourni par le fabricant.

Les modèles rechargeables doivent être entretenus après chaque utilisation. Les modèles jetables peuvent être utilisés une seule fois et doivent être remplacés après usage.

1. L'aiguille du manomètre doit indiquer une bonne pression et être située dans la zone verte
2. Vérifier que le scellé et la goupille ne sont ni brisés ni absents (seules les composantes du fabricant doivent se retrouver sur l'appareil)
3. Une vérification visuelle de l'extincteur portatif est recommandée à tous les mois (rouille, signes de dégradation, corrosion, etc.)
4. Un extincteur portatif rechargeable doit être rechargé par un détaillant spécialisé, après chaque utilisation qu'elle soit complète ou partielle
5. Un extincteur portatif à usage unique peut être conservé pendant 12 ans. Il faut donc s'en procurer un nouveau après cette période
6. S'assurer que les directives de fonctionnement sur la plaque signalétique soient bien visibles
7. Ne pas retirer l'étiquette indiquant la date de la dernière inspection ou du dernier entretien

**Pourquoi choisir un extincteur portatif à poudre ?**

**Parce que celui-ci peut éteindre la plupart des incendies.**

## UTILISATION

Suivre les cinq (5) étapes suivantes :



1. Briser le scellé de plastique en tournant la goupille. Ceci déverrouille la poignée qui actionne l'extincteur.



2. Tirer la goupille.



3. Décoller le boyau du cylindre et orienter la buse ou le cône vers la base des flammes.



4. Appuyer à fond sur le levier. Utiliser un jet intermittent pour un feu de papier ou de carton et un jet continu pour un feu de liquide comme de l'essence ou de l'huile.



5. Faire un mouvement de gauche à droite à la base des flammes en couvrant la largeur du feu.

**Il est important de s'arrêter que lorsque les flammes sont toutes éteintes ou que l'extincteur portatif est vide.**

**Quitter la pièce ou le bâtiment et attendre les pompiers.**

**Sortez si le feu ne s'éteint pas ou que la pièce se remplit de fumée.**



**RÉGIE INCENDIE  
ALLIANCE**  
des Grandes-Seigneuries

**450 500-4479 | [prevention@riags.ca](mailto:prevention@riags.ca)  
[www.riags.ca](http://www.riags.ca)**

## L'EXTINCTEUR PORTATIF

La majorité des incendies dans les résidences débutent dans la cuisine, la chambre à coucher ou le salon. Les principales causes d'incendie sont les feux de cuisson, les articles de fumeurs et l'électricité.

Utilisez l'extincteur portatif seulement si l'évacuation des lieux est terminée, si vous avez appelé le 9-1-1 et si la situation ne présente aucun danger pour vous. Évitez d'utiliser l'appareil si la pièce est remplie de fumée.

### UN EXTINCTEUR PORTATIF SERT À :

Contrôler un début d'incendie

Diminuer les dommages matériels liés à un début d'incendie

### OÙ L'INSTALLER :

Bien en vue et près d'une sortie

À portée de main, mais hors de portée des enfants

Loin des cuisinières et des appareils de chauffage



## RÈGLES DE SÉCURITÉ

**Avant de combattre un incendie, suivez les règles de sécurité suivantes :**

Évacuer d'abord la demeure

Appeler les pompiers en composant le 9-1-1

Utiliser l'extincteur portatif seulement sur un petit feu ou un feu qui prend naissance et si la pièce n'est pas remplie de fumée

Placez-vous à une distance d'environ 3 m (10 pi) du début d'incendie

Ne pas tenter de combattre un incendie si vous êtes en danger ! Les extincteurs portatifs d'usage résidentiel sont conçus pour maîtriser de petits feux

Avoir accès à une sortie non obstruée, si vous décidez de combattre un incendie mais attention à la fumée !

Pour plus d'information concernant les conseils de prévention des incendies, n'hésitez pas à communiquer avec la Régie incendie de l'Alliance de Grandes-Seigneuries, **DIVISION PRÉVENTION:**

450 500-4479

prevention@riags.ca

[www.riags.ca](http://www.riags.ca)



RÉGIE INCENDIE  
**ALLIANCE**  
des Grandes-Seigneuries

# L'EXTINCTEUR PORTATIF



IL SAUVEGARDE  
**VOS VIES**  
ET VOS BIENS !